



# Procès-verbal de la 118<sup>e</sup> assemblée générale

tenue le 16 mars 2010 à 18h30 au local 2-53-284

## **Ordre du jour tel qu'adopté**

1. Nomination à la présidence de l'assemblée.
2. Acceptation des nouvelles et des nouveaux membres.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Adoption du procès-verbal du 10 février 2010 et suites.
5. Informations diverses :
  - 5.1 Coopérative.
  - 5.2 Direction générale.
6. Négociation.
7. Poste à combler à la Commission des études (formation générale).
8. Divers :
  - 8.1 Motion de félicitations à la coopérative.
9. Levée de l'assemblée.

### **1. Nomination à la présidence de l'assemblée.**

---

**Résolution 118.1** « Il est proposé de nommer Yves Lafond à la présidence de l'assemblée. »  
Diane Lafrance propose et Keith Éthier-Delorme appuie.  
Adoptée à l'unanimité.

### **2. Acceptation des nouvelles et des nouveaux membres.**

---

Il n'y a aucun nouveau membre à accepter.

### **3. Adoption de l'ordre du jour.**

---

**Résolution 118.2** « Il est proposé d'adopter l'ordre du jour tel que soumis ».   
Keith Éthier-Delorme propose et Martin Fontaine appuie.  
Adoptée à l'unanimité.

### **4. Adoption du procès-verbal de la 117<sup>e</sup> assemblée générale tenue le 10 février 2010 et suites.**

---

**Résolution 118.3** « Il est proposé d'adopter le procès-verbal de la 117<sup>e</sup> assemblée générale tenue le 10 février 2010. »  
Keith Éthier-Delorme propose et Jocelyn Beaupré appuie.  
Adoptée à l'unanimité.

#### **Suites au procès-verbal :**

- Ne pas oublier de remplir le questionnaire climat de travail d'ici le 19 mars 2010;
- Haïti : pour faire suite à la décision prise par l'assemblée générale, l'exécutif a décidé de bonifier le soutien de 200\$ et de souligner la question d'Haïti à chaque première assemblée générale de l'année.

### **5. Informations diverses :**

---

#### **5.1 Coopérative.**

---

Stéphanie Roy, directrice générale de la coopérative du Cégep de Sherbrooke, fait une présentation.

- Avec les services qu'on connaît, la coopérative a vu le jour en août 2009 et connaît maintenant 4500 membres.
- La coopérative compte sur le personnel, notamment le personnel enseignant, pour qu'ils adhèrent à la coopérative (20\$) et assurent une certaine stabilité.
- La coopérative offre des services alimentaires (bistro) et des comptoirs (pavillon 3 et pavillon 2). Il a été choisi d'offrir des produits alternatifs. Elle compte aussi la boutique avec quatre départements : mini-dépanneur (cartes d'appel, timbres, gomme), informatique (surtout des accessoires), matériel scolaire et vêtements promotionnels. Il y a aussi la possibilité d'un service traiteur.
- La coopérative souhaite prendre le plus de place possible et devenir un partenaire aux yeux du Cégep, non pas uniquement une entreprise ou un commerce.

## 5.2 Direction générale.

- Nous ne pourrions avoir d'autres informations de la part de la direction du Cégep : risque de poursuites judiciaires.
- Le 26 mars sera déposé à la Commission des études le profil pour une nouvelle direction générale (définition du poste, profil attendu, qualités recherchées, etc.).

## 6. Négociation.

Diane Lafrance fait la présentation.

- Alors qu'on se prépare à une imposante manifestation le 20 mars, la négociation est présentement suspendue.
- À la table sectorielle, on a commencé à discuter de la réorganisation du travail, notamment pour économiser des ressources.
- Concernant la sauvegarde des services publics, il est suggéré de consulter le dossier paru dans *Le Devoir*, ainsi que le numéro spécial publié par la revue *À Bâbord*.
- L'Association étudiante nous appuie.
- Plusieurs actions de visibilité sont en cours : lettre à la ministre, affichettes, publicité du Front commun dans les médias, autocollants.

Pour faire suite à la réunion du regroupement cégep tenue le vendredi 12 mars, l'exécutif du Syndicat a annoncé les thèmes sur lesquels il aimerait entendre les membres au cours de l'assemblée générale.

1. Si le Front commun venait à proposer une contreproposition salariale, de quel ordre vous jugeriez qu'elle serait acceptable?
2. Dans l'esprit de la réorganisation du travail et dans le but d'économiser des ressources, le comité de négociation proposerait de reformer une certaine coordination provinciale des programmes techniques. Êtes-vous d'accord avec cette proposition?
3. Advenant que le gouvernement annonce un décret, seriez-vous prêts à défier la loi spéciale?
4. Advenant que toutes les négociations aux tables sectorielles des autres fédérations avancent bien sauf la nôtre, souhaiteriez-vous poursuivre la négociation seuls, sans le Front commun, ou continuer en mettant de la pression à la table?

La réflexion sur ces questions est soumise parce qu'il pourrait arriver que des choses bougent très rapidement. Notamment au cours des prochains jours. La consultation de toutes les assemblées générales du Front commun prend au minimum 21 jours.



Tentative de dégager une idée générale des propos tenus :

1. Il n'est pas question pour certains de baisser à ce moment-ci nos demandes salariales. Pour d'autres, il ne faudrait pas aller en bas de l'indexation, protéger notre pouvoir d'achat; moduler nos demandes pour favoriser les plus jeunes.
2. Avec d'éventuelles économies de ressources, il faudrait les ramener dans le volet 1 (dans la classe).
3. Devant une loi spéciale et la grève générale illimitée, c'est partagé entre résister ou respecter la loi.
4. Même si des groupes du Front commun atteignent leurs exigences minimales plus rapidement, nous on continue.

## **7. Poste à combler à la Commission des études (formation générale).**

---

- Danielle Terzan (Philosophie) représentante à la Formation générale et dont le mandat se termine en juin 2010 a remis sa démission.
- Aucune candidature n'est soumise, donc le poste demeure vacant.

## **8. Divers.**

---

### **8.1 Motion de félicitations à la coopérative.**

**Résolution 118.4** « Il est proposé d'accorder une motion de félicitations pour la constitution de la coopérative, d'inviter les enseignants à y adhérer et d'appuyer la coopérative dans ses négociations auprès de la direction du Cégep pour devenir partenaire. »

Jocelyn Beaupré propose et Diane Lafrance appuie.  
Adoptée à l'unanimité.

- Une suggestion est formulée à l'effet que le bureau du Syndicat soit un lieu dépositaire pour devenir membre de la coopérative.

## **9. Levée de l'assemblée.**

---

**Résolution 118.5** « Il est proposé de lever l'assemblée. »

Sylvie Faure propose et Dominique Dubuc appuie.  
Adoptée à l'unanimité.

---

Diane Lafrance, présidente

---

Louissette Belleau, vice-présidente